

FB 07/06/2017

Monsieur Georges PLASSAT va quitter ses fonctions à la tête du Groupe Carrefour.

A son arrivée en 2012, il avait fait un constat précis et éclairé de la situation alarmante dans laquelle notre entreprise avait inexorablement glissé au fil du temps. Son action pendant ces 5 dernières années a permis d'éviter le pire et remis certains fondamentaux au cœur de la stratégie. Le SNEC CFE-CGC, syndicat majoritaire au sein du collège cadres et agents de maîtrise, lui en sait gré. Pourtant, à nos yeux, la pérennité du Groupe Carrefour et sa nécessaire mutation ne sont pas assurées. Il est vrai que l'ampleur de la tâche était immense.

Le SNEC CFE-CGC a pleinement conscience de l'urgence contextuelle et des dangers qui menacent notre enseigne et constate que les salariés et particulièrement l'encadrement du Groupe Carrefour sont préoccupés par la situation économique de l'entreprise. Cette inquiétude naît des difficultés à faire face aux défis qui s'accumulent et qui n'ont toujours pas trouvé de réponses adéquates :

- L'évolution du commerce numérique
- L'avenir du non alimentaire en hypermarchés
- L'innovation dans les projets d'entreprise
- La constance dans la ligne politique commerciale
- Le déséquilibre croissant entre la rémunération des actionnaires et celle des salariés
- Les difficultés du modèle hypermarchés en France
- La dégradation des conditions de travail et de la motivation des équipes, particulièrement liée au niveau insuffisant des effectifs dans les points de vente

Ces incertitudes sont amplifiées par le changement de Président Directeur Général et donc par les impulsions stratégiques que ce dernier devra donner au Groupe. La progression du cours de l'action à court terme ne doit pas être la seule et unique feuille de route du futur dirigeant. L'excellence opérationnelle, l'efficacité des circuits de distribution et des modèles commerciaux, la satisfaction des clients et celle des salariés, le retour à une culture d'entreprise forte, représentent des gages d'expansion bien plus pérennes pour parvenir à rémunérer nos actionnaires selon leurs attentes.

L'encadrement, en tant que pivot de l'entreprise, a donc besoin d'avoir des réponses claires et précises aux questions qu'il se pose. C'est pourquoi le SNEC CFE-CGC, demande à rencontrer monsieur Alexandre BOMPARD, dans un délai raisonnable consécutif à son installation.

Thierry FARAUT

Délégué de groupe et Président du SNEC CFE-CGC